

## PROFIL DE POSTE AIDE SOIGNANT EN EHPAD PÔLE DE REMPLACEMENT ET DE RENFORT (H/F)

### Titre/Métier

Aide-soignant en EHPAD (h/f)

### Cadre d'emplois

Catégories B ou C de la filière médico-sociale  
Cadre d'emplois des aides-soignants (B) ou des auxiliaires de soins territoriaux (C)

### Service d'affectation

Centre Communal d'Action Sociale, à venir Centre Intercommunal d'Action Sociale  
Direction de l'autonomie  
Pôle de remplacement et de renfort des EHPAD du CCAS, à venir CIAS

### Missions

Le CCAS met en place pour ses 5 EHPAD, un pôle de remplacement et de renfort mutualisé afin de faciliter la gestion de l'absentéisme et garantir le bon fonctionnement des EHPAD. Ce pôle est amené à être étendu aux établissements territoriaux de l'agglomération dans le cadre du transfert de gestion des résidences pour personnes âgées au CIAS au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'agent a pour mission première de pallier les arrêts de courte durée des agents indisponibles d'un EHPAD ou de renforcer l'équipe soignante de l'EHPAD.

Il devra, sous couvert de l'infirmier(ère) référent(e) et des infirmiers de l'établissement :

- Dispenser des soins de bien-être de confort dans tous les actes de la vie quotidienne aux personnes accueillies dans l'établissement.
- Participer à la gestion et à l'entretien de l'environnement de la personne.

### Position hiérarchique

L'agent est placé sous la responsabilité hiérarchique du coordinateur du pôle de remplacement et de renfort, sous couvert de l'encadrement présent sur chaque site.

### Relations fonctionnelles

#### Au sein de l'établissement avec :

- Les directions des établissements (directeurs et adjoints)
- L'infirmier référent
- L'ensemble des agents de l'établissement : infirmiers, cuisine, service soins
- Les résidents et leur famille

#### A l'extérieur de l'établissement avec :

- La direction Autonomie
- Le directeur et l'infirmier d'astreinte pour les problèmes particuliers
- Les services municipaux (DRH, service astreinte...)
- Les professionnels de santé d'astreinte (médecin, ambulancier...)

## Activités principales et responsabilités

### Principales

- Accueil, prise en soins et écoute des résidents et leurs familles
- Identification des besoins des personnes âgées hébergées
- Accompagnement aux gestes de la vie quotidienne
- Réalisation de soins d'hygiène, de confort, de soins préventifs et assistance de l'infirmier
- Désinfection et stérilisation des matériels et équipements
- Gestion des produits et matériels para médicaux
- Accompagnement relationnel plus intense pour les aides médico-psychologiques

### Spécifiques

- Participation à des temps d'activités et de vie sociale pour les personnes âgées
- Participe au ramassage et à la distribution du linge des résidents

## Compétences, qualités requises

### Connaissances / Diplômes

Diplôme d'Etat à la fonction d'aide-soignant (AS), d'aide-médico-psychologique (AMP) ou d'accompagnement éducatif et social (AES)

### Savoir-faire et savoirs :

- S'informer, observer et transmettre les informations utiles pour une continuité de soins (transmissions orales, écrites et informatiques)
- Posséder les techniques de questionnement et d'écoute
- Maîtriser les techniques de la relation d'aide à la personne
- Maîtriser les outils et les techniques de soins courants
- Connaître et respecter les protocoles d'hygiène et de qualité des soins
- Posséder les techniques de manutention, de gestes et postures
- Connaître les règles d'entretien du matériel
- Connaître et respecter la réglementation d'hygiène et de sécurité

### Savoir-être :

- Aptitude au travail en équipe et capacités relationnelles
- Ponctualité, disponibilité et discrétion
- Sens de l'organisation, autonomie et initiatives
- Polyvalence et adaptabilité

## Lieu d'embauche

L'agent sera rattaché administrativement à un des EHPAD du CCAS puis du CIAS de La Roche-sur-Yon. Il est amené à intervenir, suivant les besoins, en priorité dans un des établissements situés en priorité dans le secteur géographique d'affectation.

## Conditions d'exercice

- L'agent est amené à se déplacer dans les différents EHPAD du secteur géographique d'affectation voire, suivant les besoins, dans tous les EHPAD du CCAS puis du CIAS.
- Le travail est organisé en roulement intégrant des journées de repos et de travail fixes, y compris en weekends et jours fériés.
- Les horaires sont définis en fonction des besoins de remplacement dans les EHPAD (horaires continus ou discontinus).
- Pose des congés par roulement en accord avec le responsable du pôle de remplacement et de renfort.
- 35 heures par semaine pour un temps complet, au prorata du temps de travail pour les agents à temps non complet.
- Travail seul ou en équipe.
- Respect du règlement intérieur des résidences pour personnes âgées du CCAS, à venir CIAS.

### **Contraintes et difficultés**

- Le poste requiert de la flexibilité, de la polyvalence et de la disponibilité.
- Adaptabilité (changement de lieu, changement de collègue, connaissance des résidents)
- Pénibilité physique (station debout prolongée, port de charge, manipulation de personnes dépendantes)
- Risque biologique, certaines vaccinations obligatoires (DT Polio, BCG, Hépatite B, COVID)
- Obligation de port de vêtement professionnel
- Permis B obligatoire

### **Avantages liés au poste**

- Régime indemnitaire afférent à la collectivité suivant grade de l'agent.
- Prime Ségur et Prime Grand Âge pour les aides-soignants diplômés
- Prime annuelle
- Participation employeur pour la prévoyance et le contrat de mutuelle labellisé
- CNAS / COSEL